

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Direction Générale des Enseignements et de la Formation Supérieurs
Direction de la Formation Doctorale et de l'Habilitation Universitaire

N° : 111 /DGEFS/DFDHU/2015

Alger, le 08 JUIL. 2015

**Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etablissements
en communication avec les Présidents des Conférences Régionales.**

Objet : Délai de soutenance des inscrits en Magister- Session Octobre 2012

Dans un souci de respect des délais d'élaboration des travaux en formation doctorale, je vous prie d'instruire vos services de la post-graduation pour veiller à ce que les étudiants inscrits en magister session octobre 2012 soutiennent avant le 31 décembre 2015. Il ne sera accordé aucun délai supplémentaire.

Comptant sur votre collaboration, recevez Madame, Monsieur mes meilleures salutations.

بالتوكين بي الدكتوراه والتأهيل الجامعي، بالنيابة
امضاء: بن تليس عبد الحكيم

